



# COMMUNE DE SAESSOLSHEIM

## Arrondissement de Saverne

MAIRIE 27 rue Principale – 67270

Téléphone : 03.88.70.57.19 Email : [mairie.saessof@wanadoo.fr](mailto:mairie.saessof@wanadoo.fr)

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 6 juillet 2020

Sous la présidence de M. Dominique MULLER, Maire

Membres présents : WOLFF Véronique Adjointe au Maire - HINDENNACH Gérard Adjoint au Maire - Eric FALK, Adjoint au Maire- BAERMANN Fabrice - DURANDOT Mathieu - HEIM Christine –KRUX Etienne- HOENEN Thomas - LECHNER Jean- MULLER Cécile - - KELLER Serge- TRESCHER Sandrine-

Conseillers élus : 15 Membres excusés : KEITH Hervé - MULLER Claudia

En fonction : 15

Présents : 13

Compte-rendu affiché

Le 20/07/2020

La séance du Conseil Municipal s'est tenue dans la grande salle de l'Espace Communal afin de respecter les règles de distanciation imposées par la prévention de la pandémie Covid 19.

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du lundi 15 juin 2020**

Après relecture, M. le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 juin 2020.

Aucune autre observation particulière n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

### **2. Travaux aux abords de la salle.**

#### **2.1 Avenant au marché de maîtrise d'œuvre**

Lors de la séance du 10 décembre 2018, le Conseil Municipal a confié les travaux de maîtrise d'œuvre à la société SFI SCHWARTZ au taux de 5% du montant ht des travaux estimés à 200 000 € ht.

Le montant prévisionnel des travaux suite à APD : 385 412 € ht. Après négociations prévues à l'article 8.3 du CCAP, le nouveau forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre est de 14 700€ HT.

L'avenant a pour objet d'augmenter le montant EXE – DET – OPC et AOR du marché de 4 700€ HT et d'ajouter un délai supplémentaire de 2 semaines calendaires.

Une modification de l'entrée sud du village est nécessaire suite au déplacement du panneau d'agglomération et de l'aménagement de l'aire de jeux.

Le montant du marché est ainsi porté de 10 000€ HT à 14 700€ HT.

Après en avoir délibéré  
le Conseil Municipal à l'unanimité.

Décide

- D'établir un avenant au contrat avec la société SFI SCHWARTZ d'un montant de 4700€ ht , ce qui équivaudra à un montant global de 14 700 € ht pour la rémunération du maître d'œuvre.
- Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.

## **2.2 Choix des éléments de jeux**

M. le Maire présente un devis de la société KOMPAN qui propose un choix d'équipements pour l'aménagement de la zone de loisirs. La commission voirie a étudié le devis et propose l'acquisition d'un parcours d'agilité, d'une tyrolienne et d'une table de ping-pong. Le montant total de ces éléments s'élève à 26 294 € HT.

Il est rappelé que l'aménagement du boulodrome est compris dans le marché de base.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal à l'unanimité.

Décide

- De donner, après comparaison d'un autre devis, une suite favorable à la proposition de la société KOMPAN pour l'achat des éléments de jeux,
- Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.

Suite à l'intervention de Gérard Hindennach, M. le Maire est également chargé de faire une demande de subvention pour l'achat des mobiliers de jeu auprès de l'ACSF. (Association culturelle, sportive et familiale).

## **2.3 Avis du Conseil départemental en prévision du déplacement du panneau d'entrée du village.**

M. le Maire présente un plan détaillé des travaux aux abords de la salle polyvalente, notamment la sécurisation de l'entrée sud du village. Plusieurs travaux complémentaires doivent être effectués pour sécuriser cette entrée, ainsi que l'accès au parking de l'espace communal et de la zone de loisirs.

Le coût total de ces travaux s'élève à 53 487 € ht, entièrement à la charge de la Commune.

M. le Maire a fait vérifier les travaux à effectuer par le maître d'œuvre et sollicite l'autorisation au Conseil Municipal de faire une demande de subvention au Département du Bas-Rhin.

Après en avoir délibéré  
le Conseil Municipal ,à l'unanimité,

- Autorise le Maire de demander l'aide du Département pour le financement des travaux de sécurisation estimés à 53 487 € ht,
- Autorise le Maire à signer tous documents y afférents

## **3. Entretien aire de jeux**

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis de la société M .A.R.C. d'un montant de 420 € ht. Des travaux à l'aire de jeux sont à prévoir sur l'échelle horizontale et sur le clown (remplacement de la tête)-

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide,

- de confier les travaux de réparation des éléments de l'aire de jeux à l'entreprise M .A.R.C.
- Autorise le Maire à signer tous documents y afférents

#### **4. Remplacement de la chaudière de l'Eglise: installation d'un nouveau programmeur**

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 1er juillet 2019, l'installation du nouveau chauffage à l'Eglise a été confiée à la société JUNG.

Mme WOLFF informe les membres du conseil de la nécessité d'installer un nouveau programmeur sur la nouvelle chaudière en cours d'installation. En effet, une régulation homogène et contrôlée de la température en période de chauffe évitera tout choc thermique délétère pour le mobilier et tout particulièrement pour les orgues.

Il a aussi été rajouté un compteur volumétrique de fioul permettant de demander une contribution juste aux utilisateurs de l'église pour des manifestations non culturelles.

M. le Maire présente le devis de l'Entreprise Jung d'un montant de 2285 € HT. L'entreprise consent une remise de 17% sur le montant ht de ces travaux.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide,

- D'approuver l'avenant au devis initial d'une valeur de 2285 € ht.
- Prend note de la remise de 17% sur le montant ht
- Autorise le Maire à signer tous documents y afférents

#### **5. Ecole Intercommunale : Demande du fonds solidarité au Conseil Départemental.**

M. le Maire rappelle le projet du SIVOS « Autour du Sternenberg » de construire un groupe scolaire intercommunal avec un accueil périscolaire sur le territoire de la commune de LUPSTEIN.

Le **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire** dont fait partie Saessolsheim est composé de 11 communes.

Vu le transfert de la compétence scolaire de la commune de SAESSOLSHEIM au SIVOS « Autour du Sternenberg »,

Vu la délibération du 6 mars 2018 approuvant le Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du territoire d'action ouest pour 2018-2021,

Vu l'avis favorable de la Communauté de Communes du Pays de Saverne le 15 décembre 2015 au titre de sa compétence « enfance » :

- à la construction d'un accueil périscolaire à Lupstein dans le cadre du projet de construction d'une école porté par le SIVOS « Autour du Sternenberg » ;
- à la passation d'une convention de maîtrise d'ouvrage partagée entre le SIVOS « Autour du Sternenberg » et la Communauté de Communes permettant à cette dernière de porter la maîtrise d'ouvrage.
- 

Vu la délibération du SIVOS « Autour du Sternenberg » du 19 mars 2018 approuvant la construction d'une école intercommunale de 10 classes ;

Vu la délibération du SIVOS « Autour du Sternenberg » du 17 juillet 2018 réservant un avis favorable à la construction d'une école intercommunale à Lupstein dans le cadre du projet de construction d'un accueil périscolaire porté par la Communauté de Communes du Pays de Saverne ;

Vu la signature le 27 septembre 2018 d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le SIVOS « Autour du Sternenberg » et la Communauté de Communes du Pays de

Saverne dans le cadre de l'étude du projet de construction d'un bâtiment à vocation scolaire et périscolaire sur le ban de Lupstein ;

Vu la délibération du SIVOS « Autour du Sternenberg » du 5 novembre 2019 approuvant le plan de financement prévisionnel du projet de construction d'un bâtiment à vocation scolaire et périscolaire à Lupstein pour un montant estimé à 8 762 567 € ht;

Vu la délibération du conseil communautaire du 7 novembre 2019 approuvant le plan de financement prévisionnel du projet de construction d'un bâtiment à vocation scolaire et périscolaire à Lupstein pour un montant estimé à 8 762 567 € ht ;

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide,

- De solliciter le Fonds de Solidarité Communal pour la construction de l'école intercommunale d'un montant de 100 000 € par commune,
- De demander au Conseil Départemental du Bas-Rhin la possibilité de faire bénéficier le SIVOS « Autour du Sternenberg » du Fonds de Solidarité Communale,
- D'autoriser le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

## **6. Acquisition de matériel : achat d'un ordinateur portable**

Le Conseil municipal avait chargé la secrétaire de mairie de réunir plusieurs devis pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur portable.

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal deux devis de la société AZ informatique.

- Devis d'un montant de 1052.92 € ht pour l'achat d'un ordinateur de la marque Terra mobile avec la récupération des données et le pack office.
- Devis d'un montant 1158.42 € ht pour l'achat d'un ordinateur de la marque Acer avec la récupération des données et le pack office.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide,

- D'acquérir l'ordinateur portable de la marque TERRA mobile pour un montant de 1052.92€ ht,
- Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.

## **7. Divers**

- Mme HEIM Christine intervient pour signaler des problèmes de voisinage et de nuisance causés par des aboiements constants de chiens dans l'Impasse Schmitt.
- Mr le Maire confirme qu'un courrier sera adressé aux propriétaires.
  
- Le Conseil local des jeunes s'est réuni le 29 juin 2020 pour se présenter aux membres du Conseil Municipal, il est composé de 10 jeunes. Cécile Muller précise que pour le moment, aucune manifestation n'est prévue étant donné les circonstances sanitaires, mais que des projets ont été proposés dans le cadre des travaux aux abords de la salle, dont un projet artistique.
  
- Le Maire informe les membres du Conseil de la demande de l'Union Sportive de Saessolsheim pour la reprise des entraînements : la demande d'autorisation a été transmise à Mme la Préfète pour validation.

- Mme WOLFF Véronique intervient pour le fonctionnement et le statut d'un groupe de villageois qui s'est constitué autour de Joseph Leibrich pour retracer l'histoire du village. Un premier travail a été présenté sous forme d'une exposition thématique avec le soutien logistique de la Commune.  
Il est proposé de constituer une commission « Histoire du village » afin de poursuivre le travail conséquent déjà amorcé.  
Aucune objection n'est formulée à cette proposition.
  
- M. le Maire informe les membres du Conseil de la venue en mairie du responsable de la société Entraide emploi qui effectue l'entretien et le ménage de la salle polyvalente, des locaux de l'école et de la mairie. Il a été constaté que les prestations actuelles ne donnent pas satisfaction. Le responsable s'engage à un suivi plus rigoureux des employés et du travail effectué et va transmettre une nouvelle proposition de contrat.

MULLER Dominique	WOLFF Véronique	HINDENNACH Gérard	FALK Éric
KURX Etienne	BAERMANN Fabrice	HEIM Christine	DURANDOT Mathieu
LECHNER Jean	HOENEN Thomas	KEITH Hervé	MULLER Cécile
KELLER Serge	TRESCHER Sandrine	MULLER Claudia	

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.